



Mons, le 21 février 2024

*Aux riverains de la rue Marie Joyle à Havré*

Chère Madame,  
Cher Monsieur,

Il est porté à votre connaissance que le Collège communal a décidé de procéder à **la réfection de la voirie en hydrocarboné de la rue Marie Joyle à Havré.**

Ce projet, portant sur un investissement de 263.718€ TVAC, est une étape nécessaire à l'amélioration du cadre de vie des riverains et passants.

**Le début des travaux est prévu pour le 18 mars 2024** dans la continuité du chantier de la rue Camille Toussaint, et ce pour une durée estimée à 30 jours ouvrables (sous réserve des conditions climatiques et imprévus).

Durant cette période, toutes les mesures seront mises en place afin de garantir le bon déroulement des travaux ainsi que votre sécurité et celle des travailleurs. Tout sera également mis en œuvre afin de minimiser les désagréments pouvant découler de ce chantier.

En cas de difficulté ou pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

- Claudy VAN OVERLOP, surveillant de chantier de la Ville de Mons au **0496/58.28.94**
- Julien CHRISTIAENS, attaché au service voirie de la Ville de Mons au **065/40.55.50**
- WANTY, adjudicataire des travaux au **064/31.12.12**

Veillez recevoir, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Stéphane BERNARD  
Échevin des Travaux

Nicolas MARTIN  
Bourgmestre

